

Des services ciblés

Le travail des diplomates est en pleine évolution. Aujourd'hui, l'appui aux entreprises canadiennes à l'étranger est la plus importante activité du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. On retrouve dans les quelque 125 missions diplomatiques du Canada à travers le monde 254 délégués commerciaux, secondés par environ 300 agents commerciaux recrutés sur place, qui aident des entreprises canadiennes à se lancer sur de nouveaux marchés et à développer leurs activités internationales. Les diplomates canadiens, y compris les ambassadeurs et les délégués commerciaux, donnent aux entreprises canadiennes des conseils sur la demande éventuelle en produits et services déterminés et les aident à trouver des agents ou des distributeurs qui conviennent à leurs besoins. Ils les introduisent auprès des principaux représentants de l'État ou du secteur privé dans le pays visé et font des démarches en faveur des fournisseurs canadiens qui soumissionnent de grands projets d'équipement et d'achats publics.

Pour améliorer la compétitivité du Canada et tirer le meilleur parti possible du succès de ses entreprises sur les marchés mondiaux, le gouvernement adopte diverses mesures innovatrices :

- Les **missions commerciales d'Équipe Canada** ont jusqu'à maintenant aidé des entreprises canadiennes à décrocher 550 contrats dont la valeur est estimée à plus de 22 milliards de dollars. La mission la plus récente, en Corée du Sud, aux Philippines et en Thaïlande, en janvier 1997, a débouché sur la signature de 180 contrats, d'une valeur approximative de 2,13 milliards de dollars.
- Une **équipe volante d'intervention** formée de délégués commerciaux a pour mandat d'exploiter les nouvelles possibilités commerciales engendrées par les missions d'Équipe Canada, les accords commerciaux et l'évolution des marchés. Ses agents sont actuellement déployés dans six marchés en croissance.
- Une **unité de promotion** élabore et coordonne un plan circonscrit d'interventions politiques de haut niveau pour appuyer les efforts d'entreprises canadiennes relativement à un nombre limité de contrats à l'étranger.
- Des **plans d'action axés sur des pays déterminés** définissent la stratégie concertée du gouvernement vis à vis certains marchés prioritaires. Des plans d'action ont déjà été établis pour le Mexique, la Chine/Hong Kong, le Japon et l'Allemagne et six nouveaux plans seront publiés dans les deux prochains mois. On procède aussi pour ces mêmes marchés prioritaires à l'élaboration de **plans d'action** fédéraux-provinciaux détaillés dans le secteur agroalimentaire.